

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 28 (1991)

Heft: 1053

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le modèle suisse, mais lequel ?

Faisant référence au modèle suisse, les régions italiennes et autrichiennes du Tyrol réclament un statut particulier. La culture du particularisme est-elle une denrée d'exportation ?

(cfp) De nombreux Helvètes sont persuadés que la Suisse est l'exemple à suivre pour la construction de l'Europe. Or l'interprétation de ce modèle à l'étranger surprend parfois. Un exemple, la situation qui évolue dans le Tyrol du sud Haute-Adige, au nord de l'Italie,

aux frontières du canton des Grisons et de l'Autriche.

Alors que les Suisses fêtaient, à leur façon, le Jeûne fédéral, plusieurs milliers de manifestants étaient réunis au col du Brenner pour réfléchir sur l'avenir du Tyrol. Ce dimanche, le quotidien *Il Mattino dell'Alto Adige*, de Bolzano, titrait (traduction): «*Le Tyrol comme la Suisse*» et publiait, en avant-première, la résolution soumise aux manifestants. Ce texte, en allemand et en italien, revendique la création d'une région d'Europe tyrolienne composée de toutes les parties du Tyrol et constituée en vertu du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. «*Dans cette région d'Europe, les trois groupes linguistiques doivent pouvoir forger leur avenir sur le modèle suisse sans frontières économiques et culturelles.*»

Les conseils provinciaux du Tyrol, situés donc en Autriche et en Italie, sont invités à prendre les décisions convenables pour passer à la réalisation de ces revendications.

La nouvelle vague pour une plus grande autonomie est motivée par les événements qui se passent en Europe centrale et orientale. Mais une séparation, aussi bien de Rome que de Vienne, reste hypothétique, ce que confirme toute l'histoire de ce siècle dans ces régions. Il suffit de se plonger dans le livre d'Ernest Weiber sur *La Crédit des régions autonomes à statut spécial en Italie* paru il y a vingt ans pour s'en rendre compte. Dans son intervention du 29 janvier 1948 à la Constituante italienne pour soutenir le projet de statut, le député Perassi avait souhaité que le Trentin-Haute-Adige devienne, à l'instar du canton suisse des Grisons, un exemple de coexistence pacifique entre peuples de langues différentes. La veille du rassemblement du Brenner, le MSI, considéré comme néo-fasciste et surtout défenseur de l'«italianité» dans la région, a organisé une veillée à Bolzano pour réaffirmer l'attachement à l'Italie. Mais pendant ce temps, à Vérone, un politicien important, puisqu'il est président

preuve de sens civique. Au Sénégal, l'an dernier, les importateurs informels (lisez: les contrebandiers) organisés en association avec pignon sur rue, ont écrit au gouvernement pour lui dire que si les droits de douane étaient ramenés à 70% de la valeur, ils rentreraient dans la légalité. Les politiques sont beaucoup plus facilement mises en œuvre grâce à des incitations, grâce à un cadre macroéconomique qui facilite les activités de production. Il ne faut quand même pas l'oublier, sans production, qu'elle soit agricole ou industrielle, il ne peut y avoir développement, financement des systèmes de santé ou d'éducation, amélioration des conditions de vie.

Des exigences si déraisonnables ?

On le voit, les politiques économiques mises en œuvre par beaucoup de pays en développement après l'indépendance, malgré les bonnes intentions des gouvernements au départ, ont fini par profiter uniquement aux élites; les taux de change surévalués ont favorisé la fuite des capitaux; l'administration hypertrophiée a obligé l'Etat à s'endetter et à saigner les contribuables; les monopoles et le protectionnisme ont engendré des canards boîteux.

Dans ces circonstances, les conditions posées aux pays du tiers monde par la Banque mondiale et le FMI pour qu'ils puissent bénéficier d'une aide financière ne sont pas si déraisonnables, même si elles sont certainement des ingérences dans les affaires de l'Etat et peuvent être ressenties comme des ingérences dans les affaires privées. ■

La semaine prochaine, quelques éclairages sur les programmes d'ajustement structurel.

du Conseil provincial, demande que sa province ne fasse plus partie de la région vénitienne pour être rattachée à la région autonome Trentin-Haute-Adige ce qui aurait, prétend-il, de notables avantages économiques.

Ces cas particuliers correspondent à la volonté particulariste qui se manifeste en Italie du Nord. C'est ainsi qu'une fête de la Vénétie a été organisée dans la région de Valpolicella du 20 au 22 septembre par la Ligue vénitienne (faisant partie de la Ligue du Nord) avec comme but la création de la République du Nord.

Le vrai modèle suisse est-il la culture des particularismes et, si oui, est-il en voie de conquérir l'Europe ? ■

EN BREF

L'Union syndicale de Bâle-Ville a désigné une femme, Colette Panchaud, comme secrétaire dirigeante. Elle succède à Helmut Hubacher qui prend sa retraite.

La double exposition bernoise sur les emblèmes de la liberté a été un échec cuisant. Le thème historique de la liberté, avec des œuvres marquantes, n'a pas attiré les foules.

St Christophe, construit par Bernard Luginbühl, ornera bientôt la place de la gare de Berne en souvenir de la tour qui a été démolie au siècle passé. L'œuvre haute de six mètres pèse huit tonnes.

Savez-vous que les cadets de l'Helvétie sont les habitants du Cerneux-Péquignot dans le canton de Neuchâtel ? La rectification de frontière signée à Paris en 1814 est devenue effective en 1819.

Depuis 1977 une alliance culturelle Obersimmental-Saanland-Pays d'Enhaut existe pour promouvoir une large vie culturelle dans les trois vallées vaudoise et bernoise de ce haut pays.

Le congrès de l'Internationale libérale à Lucerne a manifesté sa volonté de renforcer son expansion face à l'Internationale démocrate d'une part et à l'Internationale socialiste d'autre part, cette dernière envisageant, paraît-il, de se rebaptiser «Internationale démocratique».